

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU jeudi 17 janvier 2008

L'Assemblée Communale s'est réunie le jeudi 17 janvier 2008 à 17 heures sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Françoise FELLMANN, M. Vincent FUSTER (à compter de la question n° 2), M. Jacques MARIOT, Mme Marie-Marguerite DUFAY, M. Michel ROIGNOT, Mme Martine BULTOT, M. Michel LOYAT, M. Christophe LIME, M. Denis BAUD, Mme Françoise PRESSE, Mme Jacqueline PANIER, M. Bruno MEDJALDI, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 2), M. Jean-Claude ROY, Mme Paulette GUINCHARD (à compter de la question n° 2), M. Jean-Claude CHEVAILLER, M. Emmanuel DUMONT, M. Benoît CYPRIANI, Mme Danièle TETU, Mme Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Mme Martine JEANNIN, Mme Catherine BALLOT, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Joëlle SCHIRRER, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Lucille LAMY, M. Franck MONNEUR, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, Mme Corinne TISSIER, Mme Nicole DAHAN, Mme Danièle POISSENOT (à compter de la question n° 2), M. Abdel GHEZALI, Mme Annie MENETRIER, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Patrick BOURQUE, Mme Sylvie JEANNIN, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Didier GENDRAUD, M. Jean ROSSELOT, Mme Claire CASENOVE, Mme Catherine PUGET, M. Bernard LAMBERT, Mme Nicole WEINMAN, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN (à compter de la question n° 11), M. Pascal BONNET, M. Michel JOSSE.

Secrétaire : M. Abdel GHEZALI.

Absents : M. Vincent FUSTER (pour la question n° 1), M. Patrick BOURQUE (pour la question n° 1), Mme Paulette GUINCHARD (pour la question n° 1), M. Sébastien MAIRE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Eric ALAUZET, Mme Danièle POISSENOT (pour la question n° 1), Mme Jocelyne GIROL, Mme Martine ROPERS, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (pour la question n° 1), Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Loïc LABORIE.

Procurations de vote : Mme Martine ROPERS à Mme Nicole WEINMAN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Michel JOSSE (pour la question n° 1), Mme Françoise BRANGET à M. Jean ROSSELOT.

* * *

01. Avant d'aborder l'ordre du jour, l'Assemblée a observé une minute de silence à la mémoire de Raymond FORNI, Président du Conseil Régional de Franche-Comté, décédé récemment.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

1. Exercice 2007 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a donné acte de ce bilan à M. le Maire.

FINANCES - RESSOURCES BUDGÉTAIRES

2. Comptabilité - Exercice 2008 - Ouverture de crédits d'investissement

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé l'ouverture dès à présent au budget primitif 2008 de divers crédits d'investissement indispensables à la poursuite d'opération en cours dont le financement est inscrit au projet de budget 2008 :

- Budget principal : 5 211 919 € en dépenses d'équipement,
- Budget annexe service de l'Eau : 1 035 000 € en dépenses d'équipement,
- Budget annexe service de l'Assainissement : 205 500 € en dépenses d'équipement,
- Budget annexe Chauffage Urbain : 350 700 € en dépenses d'équipement.

3. Comptabilité - Exercice 2007 - Transferts de crédits

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé les transferts intervenus en dépenses et en recettes de fonctionnement entre le 4 décembre 2007 et le 31 décembre 2007.

Ces opérations sont sans incidence sur la masse des dotations budgétaires de la commune.

4. Comptabilité - Exercice 2008 - Décision d'octroi et de versement de subventions et de participations

Dans l'attente du vote du BP 2008, pour permettre le versement :

- des sommes venant à échéance avant cette date au titre des conventions et avenants passés par la commune,
- de tout ou partie des subventions accordées aux associations de notre ville, leur assurant un fonctionnement correct,

à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer et de verser, après réception de la délibération exécutoire, des subventions et participations représentant un montant global de 7 153 271,50 € pour le budget principal et 46 000 € pour le budget annexe service de l'Eau,

- d'inscrire par anticipation aux budgets concernés les crédits nécessaires,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint(e) Délégué(e) à signer les conventions et avenants s'y rapportant.

5. Exercice 2007 - Valorisation des travaux d'investissement en régie

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé l'ouverture par décision modificative au budget de l'exercice 2007 des crédits nécessaires à l'inscription des travaux d'investissement en régie, en dépenses et en recettes, pour un montant total de 2 394 066 € au budget principal, de 538 948 € au budget eau, 340 016 € au budget assainissement.

6. Tarifs du Crématorium 2008

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé les tarifs du crématorium qui s'appliqueront du 1^{er} février 2008 au 31 janvier 2009.

En euros	ANCIEN TARIF 2007			% augm ·	NOUVEAU TARIF 2008		
	TARIF HT	TVA 19,60 %	TARIF TTC		TARIF HT	TVA 19,60 %	TARIF TTC
Crémation							
Cercueil taille adulte	359,88	70,54	430,42	1,239	364,34	71,41	435,75
Cercueil taille enfant (1 à 12 ans)	179,94	35,27	215,21	1,239	182,17	35,71	217,88
Cercueil taille enfant (- 1 an)	89,98	17,64	107,62	1,239	91,09	17,85	108,94
Crémation d'un cercueil après exhumation							
Moins de 5 ans après inhumation	359,88	70,54	430,42	1,239	364,34	71,41	435,75
Plus de 5 ans après inhumation	179,94	35,27	215,21	1,239	182,17	35,71	217,88
Crémation de pièces anatomiques							
Container de 60 kg et 200 l maximum	359,88	70,54	430,42	1,239	364,34	71,41	435,75
Container de 30 kg et 100 l maximum	179,94	35,27	215,21	1,239	182,17	35,71	217,88
Dépôt des centres de pièces anatomiques et restes d'exhumation au cimetière	33,15	6,50	39,65	1,239	33,56	6,58	40,14
Urne cinéraire	28,41	5,57	33,98	1,239	28,76	5,64	34,40
Dépôt provisoire de l'urne (Forfait mensuel au-delà du 1 ^{er} mois)	17,04	3,34	20,38	1,239	17,25	3,38	20,63
Location salle de cérémonie	61,56	12,06	73,62	1,239	62,32	12,21	74,53
Supplément salle de cérémonie pour une cérémonie personnalisée	33,15	6,50	39,65	1,239	33,56	6,58	40,14

7. Ressources budgétaires - Modificatif à la délibération du 13 décembre 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de modifier et compléter comme suit la délibération du 13 décembre 2007 :

«V - Stationnement

e) Autres tarifs

Tarif préférentiel au Parc Mairie et Petit Chamars pour les enfants hospitalisés aux services Réanimation ou Grands Prématurés et au service Hématologie de la Mère et l'Enfant.

XIV - Espaces Publics Numériques

Il est proposé de fixer comme suit les tarifs pratiqués dans les EPN afin de les harmoniser à ceux pratiqués dans les bibliothèques municipales :

Catégories	Tarif annuel
Abonnement annuel	
moins de 18 ans Besançon et Grand Besançon	Gratuit
Autre (hors CAGB)	16,00 €
A partir de 18 ans Besançon et Grand Besançon	8,00 €
Autre (hors CAGB)	16,00 €
Bisontins à faibles ressources (bénéficiaires RMI, RMA, CMU, carte ANPE pour les moins de 25 ans)	4,00 €
Utilisateurs occasionnels (tarif par heure)	2,00 €
Remplacement carte perdue, égarée, endommagée, détruite, indisponible plus d'un mois	
Par une carte à puce	8,00 €
Par une carte sans puce	1,50 €
Ateliers thématiques (par heure)	1,50 €
Impression :	
- Impression page A4 noir et blanc	0,15 €
- Impression page A4 couleur	0,30 €
- Impression CV et lettre de motivation pour un emploi (maximum 5/jour)	Gratuit
- Cartes d'impression nominatives :	
20 unités	3,00 €
40 unités	6,00 €
60 unités	9,00 €

XXXIV - Tarification spécifique - Gratuités

Il convient de compléter cet article comme suit :

Les salles et équipements municipaux seront mis gratuitement à disposition des candidats pour l'organisation de réunions ou rassemblements dans le cadre des élections municipales et cantonales de 2008.

Par ailleurs, toute occupation ponctuelle du domaine public communal conforme à la réglementation en vigueur sera accordée gratuitement aux candidats dans ce cadre, sauf pour ce qui concerne les marchés où les occupations de ce type ne sont pas admises.

CULTURE

8. Constitution d'un groupement de commande et lancement d'une mise en concurrence pour la mise en oeuvre d'un événement artistique, culturel, festif et participatif alliant la musique et les arts de rue

A l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions groupe UMP), le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la démarche, d'autoriser la constitution d'un groupement de commande et d'engager la procédure de mise en concurrence,

- d'inscrire au budget de l'exercice 2008 et suivant, les crédits nécessaires,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention constitutive de groupement de commande,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les aides financières correspondantes et à encaisser les subventions obtenues.

9. Inscription au patrimoine mondial de l'Oeuvre de Vauban - Convention avec l'association «Réseau des sites majeurs de Vauban»

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé la participation de la Ville à l'association en soutien au démarrage de cette mission :

⇒ en locaux : à titre provisoire, une salle située au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville 52 Grande Rue moyennant un loyer mensuel de 30 € incluant les charges locatives,

⇒ en matériel : deux postes informatiques et deux postes téléphoniques facturés à 1 470 €, frais de communication en sus,

⇒ autres prestations (imprimerie, courrier...) facturées à l'association.

L'Adjoint Délégué a été autorisé à signer la convention à intervenir avec l'association.

M. le Maire n'a pas pris part au vote.

10. Création de la régie autonome personnalisée du Théâtre Ledoux de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a décidé la création de la régie autonome personnalisée du Théâtre Ledoux de Besançon à compter du 1^{er} février 2008,

- a adopté les statuts de cette régie,

- a décidé de fixer la subvention 2008 à 499 350 €,

- a décidé le versement d'une subvention complémentaire à la fin du premier semestre dont le montant sera fixé en fonction du coût des rémunérations du personnel technique, des agents d'entretien, des charges d'énergie,

- a décidé l'octroi en 2008 d'une subvention d'équipement pour le renouvellement du parc matériel d'un montant de 40 000 €,

- a approuvé la convention d'objectifs et de moyens passée avec la régie,

- a désigné comme suit les représentants du Conseil Municipal et les personnes qualifiées au sein du Conseil d'Administration de la régie :

**** pour représenter la Ville :***

M. Jean-Louis FOUSSERET (suppléante : Mme Françoise FELLMANN)

M. Michel ROIGNOT (suppléant : M. Yves-Michel DAHOU)

M. Franck MONNEUR (suppléant : M. Jean-Claude CHEVAILLER)

Mme Joëlle SCHIRRER (suppléante : Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT)

Mme Annie MENETRIER (suppléant : M. Christophe LIME)

M. Didier GENDRAUD (suppléant : M. Eric ALAUZET)

M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (suppléante : Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA)

M. Jean ROSSELOT (suppléante : Mme Catherine PUGET)

Mme Catherine COMTE-DELEUZE (suppléant : M. Michel JOSSE)

*** en tant que personnalités qualifiées :**

M. Pierre MIGARD, Directeur du Conservatoire du Grand Besançon

M. Michel MARCOT, musicologue

M. Guillaume DUJARDIN, professeur d'art dramatique à l'Université de Franche-Comté.

- a proposé M. Loïc BOISSIER au poste de directeur de la régie,

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention d'objectifs et de moyens à intervenir.

MISSION TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

11. Contrat Local de Prévention et de Sécurité 2008 - 2010

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de poursuivre la mise en œuvre de la politique locale de prévention de la délinquance et de lutte contre l'insécurité dans le cadre du Contrat Local de Prévention et de Sécurité 2008-2010,

- d'autoriser M. le Maire à engager la dernière phase de négociation avec les partenaires sur cette base contractuelle,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le CLPS 2008-2010 tel qu'il résultera de cette dernière phase de concertation.

12. Point Information Médiation Multiservices (PIMMS) - Participation de la Ville - Décision de principe

Cette question a été retirée de l'ordre du jour.

VIE DES QUARTIERS

13. Direction Vie des Quartiers - Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon/Clairs-Soleils - Association Sportive et d'Education Populaire des Cras/Chaprais - Maison des Jeunes et de la Culture de Palente/Orchamps - Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux - Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté - Les Francas du Doubs - Versement des premiers et seconds acomptes 2008

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants n° 1 pour 2008 avec les associations MJC de Besançon/Clairs-Soleils, ASEP des Cras/Chaprais, MJC de Palente / Orchamps, Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux, Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté et Francas du Doubs,

- de verser les acomptes des subventions en janvier 2008 puis avril 2008 :

Associations	Montant versé en 2007	Acompte Janvier 3/12^{èmes}	Acompte Avril 3/12^{èmes}
Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon/Clairs-Soleils	220 950 €	55 238 €	55 237 €
Association Sportive et d'Education Populaire des Cras/Chaprais	145 840 €	36 460 €	36 460 €
Maison des Jeunes et de la Culture de Palente/Orchamps	163 820 €	40 955 €	40 955 €
Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux	177 850 €	44 463 €	44 462 €
Centre Régional d'Information Jeunesse	42 400 €	10 600 €	10 600 €

Association	Montant Prévisionnel 2008	Acompte Janvier 1/3	Acompte Avril 1/6^{ème}
Francas du Doubs	403 000 €	134 333 €	67 167 €

N'ont pas pris part au vote : Mme MENETRIER, M. BAUD, Mme TISSIER, Mme FALCINELLA, Mme PRESSE, M. MEDJALDI, M. MONNEUR, M. CYPRIANI, M. GHEZALI.

RELATIONS INTERNATIONALES - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

14. Secteur Relations Internationales - Partenariat entre l'Institut Supérieur d'Ingénieurs de l'Université de Franche-Comté (ISIFC) et l'Université de Virginie à Charlottesville - Attribution d'une subvention exceptionnelle

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 700 € à l'ISIFC, à titre de participation à ce projet.

N'ont pas pris part au vote : M. GENDRAUD, Mme SCHIRRER.

EAU ET ASSAINISSEMENT

15. Signature d'une convention de vente d'eau à la commune d'Avanne-Aveney - Signature d'une servitude pour passage de canalisation publique d'eau

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué :

- à signer la nouvelle convention tripartite à intervenir fixant les nouvelles conditions de comptage de vente d'eau en gros à la commune d'Avanne-Aveney, laquelle prendra effet à compter de la mise en place du nouveau comptage,

- à signer la servitude pour passage de canalisation publique d'eau et tous autres documents à intervenir.

Le Conseil Municipal a également autorisé la commune d'Avanne-Aveney à réaliser les travaux sur la parcelle EM 646 appartenant à la Ville.

PATRIMOINE COMMUNAL - TRAVAUX

16. Rénovation du Centre International de Séjour - Modification de programme - Nouvelle évaluation de l'opération

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a validé la nouvelle enveloppe financière de l'opération portant sur la rénovation du Centre International de Séjour, intégrant les compléments de programme, estimée à 2 626 000 € TTC,

- a autorisé M. le Maire à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence.

N'ont pas pris part au vote : M. MEDJALDI, Mme TETU, M. GHEZALI.

17. Cuisine centrale - Modification du plan de financement

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel modifié de la cuisine centrale,

- de solliciter ou confirmer les subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté, de l'ADEME et de tout autre partenaire susceptible de participer au financement de l'opération,

- d'autoriser M. le Maire à signer les conventions à intervenir avec les partenaires pour leur participation financière.

18. Citadelle de Vauban - Réaménagement du bâtiment Hangar aux Manoeuvres - Approbation du programme - Autorisation de lancer l'opération - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver ce projet dont le coût prévisionnel est estimé à 310 912,16 € TTC,

- de solliciter les subventions auprès de l'Etat (DRAC), du Département du Doubs et de tout autre partenaire susceptible de financer ce type d'opération,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions à intervenir avec les partenaires pour leur participation financière,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence.

SUBVENTION : ATTRIBUTION, ENCAISSEMENTS, RÉAFFECTATIONS

19. Vie des Quartiers - Subvention exceptionnelle au Comité Régional de Franche-Comté de Scrabble

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 500 € au Comité Régional de Franche-Comté de Scrabble, pour l'organisation des 33^{ème} Championnats de France à Besançon les 10, 11 et 12 mai 2008.

URBANISME

20. RHI Bacchus - Prorogation du traité de concession passé avec la SEDD - Signature d'un 3^{ème} avenant

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé la prorogation de la concession pour 2 ans, soit jusqu'au 21 décembre 2009,

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 3 à intervenir.

N'ont pas pris part au vote : M. le Maire, M. FUSTER, M. BAUD, M. LOYAT.

DIVERS

21. Plan municipal d'action contre les discriminations et en faveur de l'égalité des chances - Demande de subventions

Cette question a été retirée de l'ordre du jour.

MARCHÉS

22. Marchés publics - Autorisation de signature des avenants

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les avenants aux marchés ci-après :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant (du ou des) avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
Extension et restructuration de la Bibliothèque des Clairs-Soleils <i>Lot 7 : Menuiseries intérieures - Cloisons légères - Isolation</i> Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires	MOUNIE 25000 Besançon	44 142,20 € TTC	1 047,70 € TTC	
Extension et restructuration de la Bibliothèque des Clairs-Soleils <i>Lot 1 : Maçonnerie</i> Avenant n° 3 : Travaux supplémentaires et prolongation du délai d'exécution	TRIOME 25000 Besançon	232 423,75 € TTC + Avenant n° 1 : 3 834,85 € TTC Avenant n° 2 : 13 143,14 € TTC	14 353,21 € TTC	10/12/2007
Extension et restructuration de la Crèche Bersot <i>Lot 11 : Electricité - courants faibles</i> Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires	AECE 25660 La Vèze	36 985,82 € TTC	11 669,25 € TTC	10/12/2007
Extension et restructuration de la Crèche Bersot <i>Lot 13 : Menuiseries extérieures</i> Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires	GIRARDET 25300 Arçon	39 767,00 € TTC	770, 22 € TTC	

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant (du ou des) avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
Restructuration des Bains-Douches de la Madeleine <i>Lot 15 : Plomberie - Sanitaire</i> Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires	CHENE 25220 Roche-lez-Beaupré	19 372,69 € TTC	760,66 € TTC	
Restructuration des Bains-Douches de la Madeleine <i>Lot 8 : Menuiseries intérieures bois</i> Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires	VD Menuiserie 25112 Baume-les- Dames	69 985,91 € TTC	1 051,76 € TTC	
Citadelle de Vauban Restructuration des locaux administratifs <i>Lot 1 : Déconstruction - gros-œuvre</i> Avenant n° 3 : Travaux supplémentaires	BTT 25000 Besançon	147 732,24 € TTC + Avenant n° 1 : 5 920,20 € Avenant n° 2 : 7 112,96 € TTC	15 755,88 € TTC	10/12/2007
Citadelle de Vauban Restructuration des locaux administratifs <i>Lot 7 : Electricité</i> Avenant n° 3 : Travaux supplémentaires	L'EST ELECTRIQUE 25000 Besançon	191 321,44 € TTC + Avenant n° 1 : 20 302,88 € TTC Avenant n° 2 : Prolong. délai	41 860,00 € TTC	10/12/2007
Citadelle de Vauban Restructuration des locaux administratifs <i>Lot 3 : Menuiserie bois</i> Avenant n° 3 : Travaux supplémentaires	MAIREY 25320 Torpes	85 724,24 € TTC + Avenant 1 : 2 207,64 € TTC Avenant 2 : - 7 777,07 € TTC	2 870,16 € TTC	
Citadelle de Vauban Restructuration des locaux administratifs <i>Lot 5 : Plomberie - Sanitaire</i> Avenant n° 3 : Travaux supplémentaires	CHENE 25220 Roche-lez- Beaupré	77 622,07 € TTC + Avenant n° 1 : 3 329,16 € TTC Avenant n° 2 : Prolong. délai	502,68 € TTC	
Pôle d'animation ORU de Planoise - Maison de quartier et médiathèque - Marché de maîtrise d'oeuvre	Enri CHABAL Architecte mandataire 38000 Grenoble	443 357,20 € TTC	15 787,20 € TTC	
Réaménagement du Musée des Beaux Arts et d'Archéologie de Besançon - Marché de maîtrise d'oeuvre	Architectures A. SCARANELLO 25000 Besançon	375 006,73 € TTC	10 405,20 € TTC	

23. Marchés annuels de l'année 2008 - Autorisation de signature

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés ci-après :

Services	Intitulé	Montant annuel
Parc Auto Logistique	Prestations de pré-collecte, collecte, transport et traitement des déchets industriels banals des services municipaux (année 2008 avec reconduction expresse pour les années 2009 et 2010) - 4 lots : - déchets de cartons d'emballage - déchets de palettes en bois - déchets de ferrailles et métaux divers - déchets divers en mélange	Estimation pour l'ensemble des lots : 200 000 € HT

24. Constitution de groupement de commandes entre la Ville de Besançon et la CAGB pour leurs achats respectifs relatifs aux activités communes de Parc Auto et Logistique

A l'unanimité des suffrages exprimée, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes avec la CAGB pour les achats relatifs aux activités Parc Auto et Logistique,
- d'autoriser M. le Maire à engager, en qualité de représentant du coordonnateur de groupement, les procédures de consultation nécessaires à la passation des marchés susvisés,
- d'autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir pour les achats relatifs aux activités du Parc Auto et Logistique.

M. le Maire n'a pas pris part au vote.

25. Acquisition d'un camion - Remise de pénalités de retard

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de réduire à 510 € HT, soit 11,5 % du montant du marché, les indemnités de retard à l'encontre de la Société VIC, concessionnaire IVECO.

26. Affaires diverses

M. le Maire a remercié le Président (Bernard BARTHOD) et le Directeur (Patrick MAIGNET) du Centre de Formation des Apprentis Hilaire de Chardonnet pour les galettes offertes à l'Assemblée Communale.

La séance est levée à 18 heures 15.

Hôtel de Ville, le 23 janvier 2008
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 23 janvier 2008
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.